

RÉNOVATION RUE DES MARQUISATS

INFO RIVERAINS

AVRIL 2026

Dans le cadre de la rénovation de la rue des Marquisats, les travaux sur les bords de la chaussée et la rénovation de la structure de la chaussée ont été réalisés entre septembre et décembre 2025.

Initialement prévue en février 2026, la reprise du chantier a été reportée à avril 2026, afin de disposer de conditions météorologiques plus clémentes (même en l'absence de précipitations, il est nécessaire d'avoir des températures nocturnes supérieures à 5 degrés pour réaliser les travaux).

LE CHANTIER REPRENDRA DONC À COMPTER **DU 7 AVRIL 2026** ET SUIVRA LE PHASAGE SUIVANT :

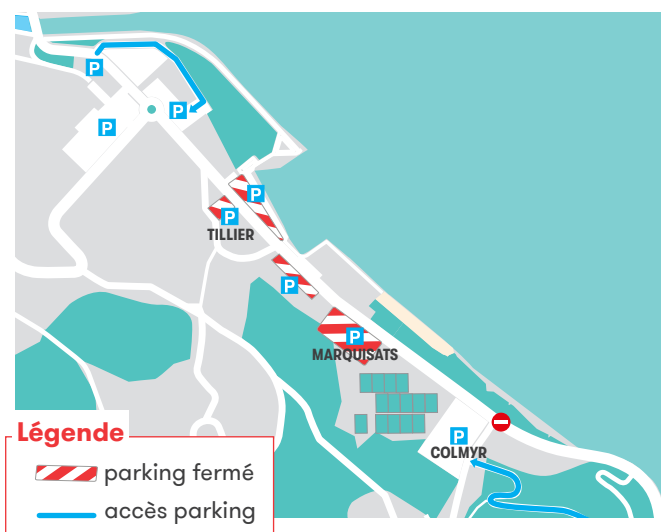
TRAVAUX DE NUIT - AVRIL 2026 - CALENDRIER PRÉVISIONNEL

SEMAINE DU 7 AVRIL	SEMAINE DU 13 AVRIL	SEMAINE DU 20 AVRIL	SEMAINE DU 27 AVRIL
construction de l'îlot avenue de Tresum travaux en circulation alternée	construction des îlots rue des Marquisats travaux en circulation alternée	réalisation de la couche de roulement, début des marquages au sol travaux en route barrée	fin des marquages au sol, mises à niveau des ouvrages travaux en circulation alternée

Cette dernière phase de travaux sera réalisée **uniquement de nuit et en semaine**.
Le calendrier global est susceptible d'évoluer en fonction des aléas de chantier et des conditions météorologiques.

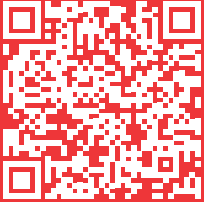
LORS DES NUITS EN ROUTE BARRÉE :

- **Neutralisation des parkings** Marquisats, devant la résidence IDEIS, à côté de la Société des Régates à Voile d'Annecy et Tillier.
Entrées et sorties interdites de 20h30 à 6h.
Le stationnement est autorisé sans déplacement.
Le parking Colmyr reste accessible par le chemin de la Puya et le chemin de Colmyr.
- Piste cyclable fermée de 20h30 à 5h30 pour permettre le passage des véhicules de secours.
Le passage des piétons et des cyclistes est dévié par les cheminements piétons du bord du lac.
- Les modalités des nuits en route barrée seront précisées prochainement.



La signalétique mise en place sur site vous permettra de suivre les itinéraires de déviation.

LE RÉFLEXE D'INFORMATION



La page internet dédiée aux grands travaux à Annecy est mise à jour en continu et vous permet de rester informés des évolutions de chantier et des modalités de circulation

→ À noter :

- Les piétons ne peuvent pas traverser la rue aux traversées piétonnes lors des travaux de construction des îlots centraux et de réalisation de la couche de roulement.
- En journée, la circulation des véhicules et des cycles reste à double sens.
- Le calendrier des travaux est dépendant des conditions météorologiques et des aléas de chantier et est susceptible d'évoluer.

La Ville d'Annecy investit pour votre avenir et vous remercie pour votre patience et votre compréhension.

POUR TOUTE QUESTION

Direction Conception et Réalisation des Espaces Publics
04 85 46 71 83 / mairie@annecy.fr